



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E134488

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/12/2003

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOURS 627220049

Siret : 627 220 049 00951

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6110553

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 54.522.357

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 54.522.357

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HERVE THERMIQUE (AGENCE)

558 AVENUE MARCEL MERIEUX  
ZAC DE SACUNY  
69530 BRIGNAIS

Téléphone : 04 72 31 32 00

Portable : 04 72 31 32 00

Site Internet : www.herve-thermique.com

E-mail : gaetan-dolif@herve-thermique.com

Responsabilité légale :

HERVE EMMANUEL PRÉSIDENT / MARTIN STEPHANE DIRECTEUR REGIONAL

Fax : 02 47 68 35 49

Effectif moyen : 99

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.